



MUNICIPALITÉ DE SAINT-MICHEL-DES-SAINTS
NOUS SOMMES À LA RECHERCHE DE
POMPIERS/ POMPIÈRES - PREMIERS RÉPONDANTS
Travail sur appel, non régulier, rémunéré



Être POMPIER consiste à répondre aux appels d'urgence de diverses natures, à participer aux pratiques mensuelles et aussi à s'impliquer bénévolement à certaines occasions.

Le travail des PREMIERS RÉPONDANTS consiste à se rendre sur les lieux lorsqu'un individu est en détresse, afin d'intervenir auprès des victimes jusqu'à l'arrivée des ambulanciers.

Exigences :

- Âgé de 18 ans ou plus
- Bonne forme physique
- Expérience non nécessaire
- Demeurer sur le territoire de Saint-Michel-des-Saints
- Être disponible sur appel – horaire de garde établi pour les nuits, prime de garde pour premiers répondants
- Posséder ou prêt à acquérir permis de conduire pour véhicule d'urgence 4A (conduite véhicule d'urgence)
- Antécédents judiciaires vérifiés

Idéal : posséder le certificat Pompier 1 ou avoir complété la formation PR niveau 1 (il y a moins de 5 ans).

Ou Être prêt à suivre la formation après un certain temps dans la brigade (formation payée par la municipalité)

Tu possèdes du leadership? Tu aimes le travail d'équipe?
Tu as le goût d'aider les autres à toute heure du jour ou de la nuit?
Tu es prêt à affronter diverses situations d'urgence?
Tu pourrais faire la différence pour sauver une vie!

Contacte-nous pour plus d'information au
pompiers.st-michel@hotmail.com